



St Mandé PDC

Cfdt SF3C

Antenne Val de Marne

Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL

Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : cfdtsf3c.org

La CFDT pose ses revendications

La CFDT revendique, depuis le début de la réorganisation imposée aux agents du bureau de St Mandé, de véritables contreparties au projet de la Poste. Tout d'abord, la CFDT a renouvelé son désaccord sur le principe des règles cumulatives sans réelles marges de négociations fragilisant de manière systématique les nouvelles organisations ; Nouvelles normes et cadences, montée en charge de la mécanisation, anticipation de la baisse de trafic, (7,5% pour 18 mois), principe de la fusion non réalisable sur les quartiers verticaux...

C'est dans ce contexte que nous avons été reçu en bilatérale pour faire valoir vos droits en obtenant les contreparties suivantes :

Ce que la CFDT exige et obtient dans le cadre des négociations :

- **Une proposition d'accord sur 24 mois** compte tenu de cette forte anticipation de trafic, la Poste nous a confirmé que l'accord porterait sur 18 mois.
- **Report de la mise en place de la sécabilité de 4 semaines**, nous avons obtenu 2 semaines de report soit une mise en place de la sécabilité le 04 avril pour un démarrage de la réorganisation le 22 mars 2011.
- **Concernant la sécabilité programmée, nous demandons qu'elle ne soit pas appliquée plus de 4 semaines dans l'année**, en rapport à l'anticipation, la date de la bascule, pas de séca avant l'été. La Poste réduit la sécabilité à 7 semaines au lieu des 12 de 2010.
- **Dans le même temps, nous avons demandé une revue du personnel avant et après bascule afin que personne ne soit laissé sur le carreau !** A première vue, les départs pour mobilité et fongécif ainsi qu'une retraite ne donneront pas lieu à des situations de reclassement. Pour autant, la personne partant à la retraite restera bien au bureau en surnombre sur des tâches intérieures jusqu'à son départ.
- **Nous avons également demandé un effort sur la structure fonctionnelle du bureau en permettant des promotions en 1.3 supplémentaires**, de même que l'accès au 2.3 pour les facteurs qualité, **nous avons obtenu la promotion de 2 collègues sur le 1.3.**

Plus nombreux, plus forts, je me syndique à la CFDT